

Votre jour de collecte change fin novembre

Madame, Monsieur,

Votre service de collecte des déchets va évoluer sur le territoire de la vallée de l'Hérault. Il s'accompagnera de changements dans vos habitudes de tri, et nous souhaitons vous en expliquer les raisons.

En charge de la collecte et du traitement des déchets sur votre territoire, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, le Syndicat Centre Hérault et les communautés de communes voisines ont adopté **un nouveau Plan déchets pour faire face à un défi environnemental et économique** : diminuer significativement la quantité de déchets enfouis sur le site de stockage situé à Soumont afin d'anticiper sa fermeture définitive en 2031, et maîtriser les coûts de traitement des ordures ménagères qui sont en constante augmentation.

Nous avons opté pour les solutions les moins coûteuses pour la gestion de nos déchets et l'amélioration de nos performances de collecte avec l'objectif de **diviser par deux en 5 ans la quantité de déchets enfouis** sur nos territoires.

Nous avons retenu une nouvelle organisation avec des moyens de collecte adaptés au type de logement pour le meilleur rapport qualité du service / coût : l'installation de points tri de proximité ou la collecte en bacs individuels. Notre priorité étant de maintenir un service de proximité pour vos déchets du quotidien.

La phase 1 de cette réorganisation des modes de collecte concerne 11 communes du territoire : Bélarga, Campagnan, Le Pouget, Plaisan, Popian, Pouzols, Puilacher, Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Saint-Pargoire, Tressan et Vendémian. **Courant 2024-2025, votre commune sera elle concernée par les phases 2 ou 3 de ce projet commun.** La Communauté de communes Vallée de l'Hérault vous tiendra prochainement informé des futures modalités de collecte.

Dans un premier temps, durant la phase 1, **ce qui change pour vous dès le 27 novembre 2023, ce sont les jours de collecte de vos bacs**, une condition nécessaire à la mise en place de la nouvelle organisation, la réorganisation des tournées sur 11 communes impactant le planning de l'ensemble des tournées des 28 communes du territoire.

Unissons nos efforts pour la transition écologique : nous comptons sur chacun de vous pour adopter et utiliser les équipements de tri mis à votre disposition. L'enjeu pour tous est de **maîtriser et d'optimiser les coûts du service de gestion des déchets** et de réduire notre impact sur l'environnement.

Jean-François Soto,
Président de la Communauté
de communes Vallée de l'Hérault



Véronique Neil,
Vice-présidente de la Communauté
de communes Vallée de l'Hérault
déléguée à l'environnement



Trions encore plus, maintenant et pour de bon !

Commune	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	7i/7
ANIANE						
ARBORAS						
ARGELLIERS						
AUMELAS						
GIGNAC						
JONQUIÈRES						
LAGAMAS						
LA BOISSIÈRE						
MONTARNAUD						
MONTPEYROUX						
PUÉCHABON						
SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS						
SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT						
SAINT-GUIRAUD						
SAINT-JEAN-DE-FOS						
SAINT-PAUL-ET-VALMALLE						
SAINT-SATURNIN-DE-LUCIAN						

LÉGENDE

Déchets alimentaires
(bacs et modules).....

Ordures ménagères (déchets résiduels)
(bacs et modules).....

Déchets alimentaires (accès par badge)
pour certains cœurs de villes.....



JOURS FÉRIÉS

Les 1^{er} mai, 25 décembre
et 1^{er} janvier, la collecte est
décalée au samedi suivant.

ET AUSSI

Dans les colonnes de votre point tri de proximité,

triez vos emballages et papiers.....

Vos emballages en verre.....

Vos vêtements et textiles.....

Vos encombrants, cartons et végétaux

sont à déposer à la déchèterie la plus proche.....



UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

Service gestion des déchets ménagers - Communauté de communes Vallée de l'Hérault :

04 67 57 65 63 - service.dechets@cc-vallee-herault.fr